



N° 18.26
CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT
ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 11 juillet
Le bureau dûment convoqué le 05 juillet 2018
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

La commission de recrutement chargée de pourvoir le poste vacant d'agent d'animation et de communication de proximité a retenu la candidature d'un agent titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, de la fonction publique territoriale.

La création de cet emploi ayant été faite au grade d'adjoint administratif territorial il convient d'acter la modification pour valider le recrutement.

L'emploi d'adjoint administratif territorial sera supprimé par une prochaine délibération après avis du comité technique.

Il est donc proposé :

- De créer un emploi permanent à temps complet, au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, du cadre d'emploi des adjoints administratifs, relevant de la catégorie C.
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Le bureau a adopté la présente délibération à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 11 juillet 2018

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

